

Coteau-Malassis Conseil de Quartier



◆ Compte-rendu - Conseil de quartier du 10 octobre 2023

Le conseil de quartier s'est déroulé en présence de :

- Monsieur Valentin IERG, Adjoint au Maire référent du conseil de quartier.
- Monsieur Albertino RAMAEL, Adjoint au Maire référent du conseil de quartier.
- Madame Sandra BAHRI, Conseillère municipale déléguée à la Concertation de proximité.
- Madame Bernadette EBODE ONDOBO, Adjointe au Maire, Accompagnement du nouveau-né et habitante du quartier.

La séance s'est déroulée en présence de 42 habitants.

ORDRE DU JOUR

1. Présentation des actions de la ville concernant la propreté.
2. Présence de la direction de Burger King en vue de leur installation sur le Boulevard de Stalingrad.
3. Questions diverses.

Le conseil de quartier est ouvert à tous les habitants du quartier. Outil de démocratie, c'est un lieu d'information, de concertation, de proposition et d'initiative qui permet de développer ou restaurer les liens sociaux dans le quartier en assurant des solidarités et en animant la vie citoyenne par l'information et les débats menés. Il participe à la construction de la décision, qui demeure, au final de la responsabilité du conseil municipal. Il permet d'interpeller les élus et l'administration municipale qui s'engagent à donner une réponse motivée, positive ou négative, aux demandes formulées lors des conseils de quartier.



TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

A la demande de Messieurs IERG et RAMAEL, sollicités par les habitants, l'ordre du jour est exceptionnellement consacré aux relations de voisinage autour des commerces du boulevard Stalingrad, en particulier le 129 et le futur Burger King. Le point propreté urbaine sera reporté à la prochaine séance de conseil de quartier.

Les élus référents ont pris l'initiative d'inviter exceptionnellement les gérants des deux établissements concernés.

Invités :

Monsieur TBAIKHI Sofiane : gérant de l'établissement « le 129 »

Monsieur BOURGE Olivier : exploitant du futur restaurant « Burger King »


Service Vie de quartier


01 46 82 81 96 - viuedequartier@mairie-vitry94.fr - Référent du quartier Samir SALAH





Nuisances autour de certains commerces sur le boulevard Stalingrad :


Le 129 :


 D'après les habitants, il est arrivé que les clients du commerce mentionné aient manifesté de l'agressivité, en particulier en raison des problèmes de stationnement. Ils ont également été confrontés à une grande quantité d'incivilités et de non-respect de la propreté des espaces, notamment à proximité de la fontaine.


 M. IERG tient d'abord à déplorer concernant les questions de propreté et places de parking une « démission de citoyenneté » et rappelle également qu'à son sens, et malgré leurs efforts, la Police Nationale manque d'effectifs sur notre commune pour mener à bien ses missions, dont la gestion de ces situations fait partie.

 Le gérant du 129, Monsieur Sofiane TBAIKHI, tient à préciser qu'il a parfois refusé de servir des clients qui se trouvait dans le véhicule en double file sur la chaussée.

 Une habitante nous signale qu'une pétition a été écrite contre le 129 en raison des désagréments causés par la porte ouverte sur les parties communes avec la résidence Concorde - Stalingrad.

 D'autres habitants souhaitent souligner néanmoins l'effort réalisé par le gérant du 129, conscient des problèmes, et qui a affiché des rappels concernant l'interdiction de se garer en double file.


 Un habitant propose une solution pour les problèmes de stationnements, celle d'ouvrir le parking de l'ancien Conforama.


 M. IERG rappelle également que la municipalité a bien reçu et pris en compte les courriers et pétitions d'habitants. Il tient aussi à signaler que le parking devant l'ancien Conforama n'est pas une propriété de la Ville puisqu'il appartient aujourd'hui à l'enseigne LIDL mais que des places de parking sont disponibles sur le parking souterrain du Carrefour Market (2 heures de stationnement gratuit).

Coteau-Malassis Conseil de Quartier




Burger King :

 Au-devant du site du futur « Burger King », du mobilier urbain permettant de s'asseoir a été installé. Cette installation a malheureusement permis de nombreux rassemblements, y compris nocturnes, occasionnant nuisances sonores et problématiques de propreté. Les habitants demandent si les commerçants peuvent harmoniser leurs horaires ?


 M. Olivier BOURGES rappelle que plus de 40% des commandes du Burger King seront des livraisons et qu'il sera vigilant à limiter au maximum toute nuisance occasionnée par ce commerce. Il est notamment hors de question pour lui que les scooters viennent se garer en bas des immeubles. Ses partenaires « Deliveroo » et « Uber Eats » sont d'ores et déjà prévenus. De plus, une fois la plainte des habitants remontée au responsable concerné, les tables ont été retirées rapidement.


Burger King comme le 129 fermeront leurs portes à 23 heures en semaine et minuit en week-end.

 M. IERG affirme que de son côté une réunion avec le service voirie est déjà organisée pour réfléchir au parking scooter « livraison ». « Pour les tables, les commerçants ont fait preuve d'une grande réactivité, nos deux élues qui habitent le quartier Mme SOUIH et Mme EBODE ont été force d'action pour pouvoir nous sensibiliser sur cette question. »



DIVERS

 Une habitante signale, malgré des signalements sur « Vitry ma rue » que les installations dans le square Emmanuel Chabrier sont toujours dysfonctionnelles.

 Un habitant signale également le bruit de la VMC du Burger King.


 Une habitante signale la persistance de barbelés débordant sur la chaussée au 5 rue Pergolèse.


 Des habitants proposent d'étudier la piétonisation des abords de l'école Marcel Cachin.

Coteau-Malassis Conseil de Quartier



ON RÉPOND À VOS QUESTIONS

 Des habitants interpellent la municipalité quant à la présence de nombreux déchets dans des massifs, propriété de la SEMISE rue Robert Degert puis rappellent la persistance de dépôts aux abords du transformateur devant la « Briqueterie ».

 Les services techniques ont engagé plusieurs moyens et démarches pour améliorer la propreté de la rue Degert :

- La rue est balayée et nettoyée 3 fois par semaine
- Le ramassage des dépôts sauvages est assuré tous les 2 à 4 jours (en fonction du jour du constat)
- La brigade propreté est présente chaque jour dans la rue pour identifier les dépôts sauvages et les enquêter.

Depuis l'année 2022 :

Une vingtaine de lettres ont été envoyées aux producteurs de dépôts sauvages qui se trouve du côté d'Ivry ou de Vitry


Malheureusement, la situation ne s'est pas totalement améliorée devant le transformateur, des sacs d'ordures ménagères et parfois des encombrants persistent à cet endroit.


Face à cette situation :

- La corbeille devant la Briqueterie a dû être retirée car les gens pensaient que c'était un endroit approprié pour poser leurs déchets.
- Systématiquement des frais de mise en recouvrement pour le ramassage des dépôts sauvages sont engagés envers les personnes à l'origine des dépôts de déchets.

Coteau-Malassis Conseil de Quartier



 Des habitants déplorent des nuisances sonores le week-end au Foyer situé au 48 rue Jules Lagasse avec l'installation de caravanes.

 Un permis de démolir a été attribué à cet ancien foyer départemental actuellement en procès pour permettre le départ des occupants.

Les réponses aux questionnements qui sont manquantes dans cet écrit, seront données dans les prochains comptes rendus au fur et à mesure de leur instruction.